



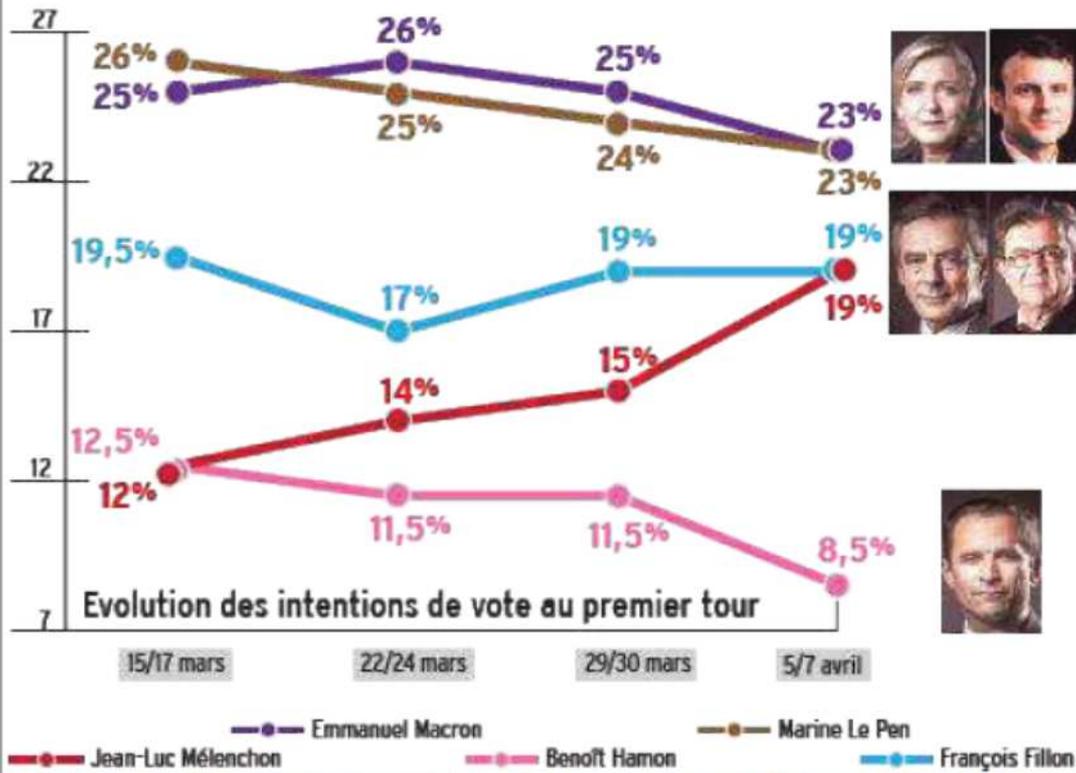
REVUE DE PRESSE

Samedi 08 avril 2017



Le sondage

Un fauteuil pour quatre



Enquête BVA-Salesforce pour la presse régionale et Orange réalisée par internet du 5 au 7 avril 2017 auprès d'un échantillon de 1.421 personnes inscrites sur les listes électorales et âgées de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas. INFOGRAPHIE CL

Quatre petits points d'écart

Quatre candidats peuvent espérer être au second tour. Les deux favoris, Marine Le Pen et Emmanuel Macron, perdent respectivement un et deux points et se retrouvent à égalité. Jean-Luc Mélenchon continue son ascension et gagne quatre points en une semaine. À 19%, il rattrape François Fillon qui reste stable. Mais le candidat des Républicains profite de la baisse des deux premiers pour grignoter. Quatre points d'écart entre le premier et le quatrième, cela veut donc dire que ces candidats se situent dans la marge d'erreur du sondage. Si l'élection avait lieu dimanche, tout est possible. Mais il reste encore quinze jours de campagne. Seule certitude, Benoît Hamon est hors-jeu.

Les raviolis de substitution à la cantine passent mal

La commune de La Teste-de-Buch en Gironde a décidé de servir des menus spécifiques aux enfants dont les parents ne règlent pas la cantine. La mesure crée la polémique.

Stéphane MOREALE

«**O**n tombe dans la démagogie. C'est inexcusable.» La décision de la municipalité girondine de La Teste-de-Buch de servir des repas de substitution aux enfants dont les parents accumulent les impayés à la cantine des écoles maternelles et élémentaires reste en travers de la gorge de Karine Harding, déléguée FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). «Jusqu'à alors, les parents ont toujours travaillé de façon constructive avec la municipalité pour mettre en œuvre de bons systèmes. Aujourd'hui, cette histoire de raviolis à la cantine [le plat servi aux enfants des parents fautifs, NDLR] n'a aucun sens. Il ne sert à rien de prendre en otages des enfants en leur faisant payer les erreurs de comportement de leurs parents.»

Trois familles concernées

Le maire de La Teste, Jean-Jacques Eroles, et son conseil municipal ont décidé cette mesure en raison de l'accumulation d'impayés

au niveau des différentes cantines scolaires. «Le 26 août 2016, 73 impayés étaient enregistrés, souligne Jean-Jacques Eroles. Toutes les familles concernées ont reçu un courrier pour leur rappeler la procédure en vigueur. Cette mesure a permis de rapprocher les familles de nos services et surtout de les aider à bénéficier des aides et des tarifs dégressifs pour leur apporter un réel soutien.»

La Ville a notamment mis en place un fonds social de l'écolier et différentes aides du centre communal d'action sociale (CCAS) pour – sur justification de revenus – permettre aux familles en difficulté financière de payer des tarifs de 98 centimes à 3,69 euros pour un repas à la cantine. Et de bénéficier d'un échéancier ou d'une prise en charge du coût de la restauration scolaire. «Soixante-six règlements ont ainsi été effectués dans la semaine précédant la rentrée, poursuit le maire. À ce jour, seulement trois familles et cinq enfants (sur 1 355) sont concernés par la mesure du repas de substitution.»

L'édile rappelle que cette mesure a été appliquée «après les courriers d'usage, la réception et l'entretien

des (ou du) parent(s) avec le personnel des écoles». «Et dans les trois cas, malgré nos interventions, nos relances et propositions sont restées sans réponse: les parents ne se sont plus manifestés, ni n'ont fourni aucun document.»

«Discrimination très dommageable»

Mais pour Karine Harding, la mesure prise stigmatise et affecte profondément les enfants concernés. «Ils se rendent compte que quelque chose ne tourne pas rond. J'ai reçu confirmation que ces enfants ne mangent pas avec les autres, pas en même temps. Ils se demandent pourquoi ils ne mangent pas avec leurs camarades et pourquoi pas la même chose qu'eux. Cette discrimination est très dommageable. Ils se sentent honteux d'être différents des autres. Ce n'est pas en impactant les enfants qu'on forcera les parents à entamer les bonnes démarches.» La déléguée est convaincue que seul un dialogue renforcé entre les services sociaux de la commune et les parents concernés amènera ces derniers à régulariser leur situation.

«Ça ne change rien pour Nouvelle-Aquitaine»

L'annulation, mardi 4 avril, par la cour d'appel de Bordeaux du schéma régional éolien de l'ex-Poitou-Charentes (CL d'hier) «ne change rien pour Nouvelle-Aquitaine», confirme Françoise Coutant. La vice-présidente de la Région chargée de la transition énergétique explique que «depuis la fusion des trois régions en janvier 2016, Nouvelle-Aquitaine doit se doter de

son propre schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires». Schéma qui comprend un volet climat, air et énergie, et qui va remplacer celui des trois anciennes régions. «Nous allons tout reconstruire lors de la prochaine session plénière.» Objectif notamment: travailler sur le mix énergétique (éolien, solaire, géothermie et hydraulique).

Social

Ehpad de Segonzac: l'espoir d'une «rapide sortie de crise»

La «crise» qui se joue depuis plus de trois mois autour du dossier de la maison de retraite (Ehpad) de Segonzac pourrait connaître des avancées concrètes la semaine prochaine. C'est le sens des démarches entreprises par François Bonneau, le patron du conseil départemental, qui a reçu hier des salariés et la CGT Santé. Il doit également recevoir Véronique Marendat, maire de la commune, en milieu de semaine prochaine. Rappelons que le conseil municipal a décidé fin décembre de confier la gestion de la maison de retraite à une société privée, Philogéris, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), mettant sur la touche l'association gérante aux commandes depuis 1977. Un contentieux juridique s'est ouvert sur le détenteur réel de l'autorisation d'activité, l'association comme la mairie le revendiquant. Dans un communiqué, François Bonneau dit mettre «tout en œuvre pour une sortie de crise.» Après la rencontre avec Véronique Marendat, il assure : «Le Département affirmera officiellement sa position et prendra les mesures

qui en découlent.» «On reste très prudents mais il nous a semblé que le Département a l'intention d'annoncer que l'autorisation d'activité revient bien à l'association», avançait hier à l'issue de la réunion, Céline Besnard, la directrice de l'Ehpad.

De son côté Véronique Marendat était reçue hier à l'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine. Elle répète ce qu'elle dit depuis de longues semaines : «Nous avons porté de multiples preuves que c'est bien la commune qui détient cette autorisation d'activité. J'ajoute qu'il y a un principe de la libre administration des communes. Ce n'est pas à l'État de choisir à notre place.» La maire déplore également le suivi du dossier du côté de l'ARS : «En accordant une reconduction d'exercice à l'ex-association alors qu'une DSP était en cours, elle se trouve en contradiction avec elle-même. Je rappelle que le Département comme l'ARS nous ont poussés à lancer la DSP.»

Frédéric BERG

Développement durable: 22 projets primés au Castel

La 5^e édition des Prix du développement durable avait lieu hier. Un beau succès pour une initiative qui récompense l'avenir.



Les nombreux lauréats des huit catégories des Prix du développement durable.

Photo F. B.

La 5^e édition des Prix du développement durable en Pays de Cognac et Vallée de la Charente, pilotée par le conseil de développement du pôle d'équilibre territorial Ouest Charente ont été remis hier soir au Castel de Châteaubernard.

22 projets ont été primés sur une soixantaine de candidats, 46 ayant été évalués par le jury. Ce concours créé par Michel Adam, inoxydable militant européen et écologiste, en 2007 entend «valoriser les citoyennes et citoyens qui portent un projet original, respectueux des domaines environnementaux et sociaux». Ce concours concerne le pays Ouest-Charente, le Grand-Angoulême depuis cette édition et la Saintonge romane.

Huit catégories étaient récompensées avec une nouveauté cette année, la «création artistique». Les premiers prix ont reçu la somme de 600 euros, 300 euros pour les 2^e prix et 150 pour les 3^e. Le prix coup de cœur a été récompensé de 750 euros.

Prix «coup de cœur» : Village Garbarier de Saint-Simon.

Agriculture et viticulture. 1^{er} prix ex æquo : Les Compagnons du végétal (Voeuil-et-Giget) et les Jardins d'Isis (Angoulême).

Commerce et artisanat. 1^{er} prix : Loco Bio (Chalais), 2^e prix : Le Bio d'ici (Nord Charente), 3^e prix : Coiffure Asnière (Asnières-sur-Nouère).

Artistes. 1^{er} prix : No Mad Cie. I.Si (Rouillac), 2^e prix : Catherine Chabert (Cognac), 3^e prix : Les Frères Moine (Chassors).

Enseignement et formation. 1^{er} prix : Atelier 101 de l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Puymoyen, 2^e prix : Maison paysannes de France, 3^e prix : collège Claudie-Haigneré (Rouillac).

Associations. 1^{er} prix : Cyclofficine (Angoulême), 2^e prix : Mémoires fruitières des Charentes, félicitations à Charente Nature.

Entreprises. 1^{er} prix : Bati-paille construction (Dirac), 2^e prix : Cognac emballages services (Gensac-la-Pallue), encouragements : Cigales «Le compte 5» (Cognac) et félicitations : Revico

(Saint-Laurent-de-Cognac).

Collectivité. 1^{er} prix ex æquo : mairie de La Couronne et mairie de Challignac.

Particuliers. 1^{er} prix : Philippe Chasserieu (Moulin Vergnée au Seure, Charente-Maritime), encouragements : Moulin de la Gravelle (Lagarde sur le Né).

Jacques Vian, président du conseil du développement Ouest-Charente a félicité les lauréats, regrettant vivement l'absence de la région Nouvelle-Aquitaine à double titre : «Elle n'est pas représentée ce soir et ne nous a pas aidés financièrement sans nous expliquer pourquoi. C'est vraiment dommage à l'heure où le développement durable est un sujet d'actualité si important.»

De son côté Michel Adam qui s'est dit confiant de voir éclore une 6^e édition dans deux ans, a invité les plus de 120 personnes présentes hier à relayer jusque dans leur foyer l'énergie de croire en l'avenir : «Il n'y a pas de petits projets. Nous devons tous être des ambassadeurs du développement durable. Je rêve de voir fleurir des projets, partout.»

Mélenchon est désormais à égalité avec Fillon

POLITIQUE La percée du leader de La France insoumise fragilise Fillon

La fébrilité est désormais palpable dans les états majors des cinq principaux candidats à la présidentielle. Un regain de tension qui s'explique en très grande partie par l'approche du premier tour - qui n'est plus que dans quinze jours -, mais aussi et surtout parce que les écarts se sont très sensiblement resserrés. Selon notre dernier sondage BVA, ils ne sont en effet plus trois à se tenir à moins de 4 points, mais quatre : Marine Le Pen, Emmanuel Macron, François Fillon et Jean-Luc Mélenchon, le leader de La France insoumise poursuivant sa spectaculaire remontée.

Crédité de 19 %, avec un gain de 4 points en une semaine, il fait dé-

sormais jeu égal avec François Fillon (19 %). Il devance Marine Le Pen chez les 18-24 ans. À noter qu'il a également beaucoup progressé chez les ouvriers depuis trois semaines.

Reste que cette percée du député européen du Grand Sud-Ouest a pour effet de fragiliser non seulement le vainqueur de la primaire de la droite, pour qui les intentions de vote sont stables, mais aussi les deux candidats de tête, Marine Le Pen et Emmanuel Macron. S'ils sont tout les deux crédités de 23 %, la première ne perd qu'un point, tandis que le second en a perdu 2. Un recul qui, par contraste, rend plus perceptible encore la dynamique de Jean-Luc Mélenchon, dont la première victime n'est autre que Benoît Hamon, le candidat socialiste. Avec encore 3 points de perdu cette semaine, il est passé sous la barre symbolique des 10 %, ne to-

talant plus que 8,5 % des intentions de vote. Tout aussi significatif, il a même perdu 10 points chez les seuls sympathisants socialistes.

Sarkozy sort du silence

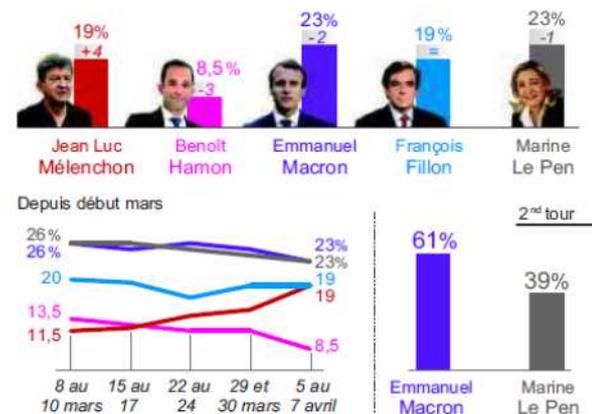
Hier matin, Jean-Christophe Cambadélis, le patron du PS, a prévenu que tous les députés du parti ayant rejoint En marche !, le mouvement d'Emmanuel Macron, trouveront un candidat socialiste face à eux.

À droite aussi, on tente de resserrer les rangs. Ainsi, Nicolas Sarkozy est sorti de son silence pour soutenir ouvertement son ex-Premier ministre : « Il n'y a plus de place pour les hésitations ou les états d'âme. François Fillon est le seul parmi les candidats à avoir l'expérience qui lui permettra d'incarner et de réussir l'alternance dont la France a tant besoin. »

Jefferson Desport

LES INTENTIONS DE VOTE DÉBUT AVRIL

En % des intentions de vote du 5 au 7 avril
Variation en points par rapport aux 29-30 mars



Source : sondage BVA-Salesforce pour la Presse Régionale et Orange réalisé en ligne auprès de 1421 personnes du 5 au 7 avril 2017. Photos : AG Gymnasium, site candidat, Gouvernement

Statu quo sur les taxes

Jeudi soir, Alain Chollet, maire, avait inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal, le vote des différentes taxes et le budget 2017. L'élu a proposé dans un premier temps le vote des taxes qui resteront inchangées pour l'année en cours, à savoir 15,08 % pour la taxe foncière, 30,98 % pour la taxe foncière sur le non bâti et 7,30 % pour la taxe d'habitation. Par ailleurs, la convention relative au versement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à l'agglomération Grand Cognac est adoptée avec un taux à la baisse, à 16,11 % pour un montant global de 104 000 € pour l'année. Cette convention et les taux des différentes taxes sont adoptés à l'unanimité.

Budget 2017. Après adoption des comptes administratifs et de gestion 2016, lors du précédent conseil, le maire a proposé le budget 2017 qui fait apparaître des recettes de fonctionnement à 870 497 € avec un report de fonctionnement de 178 346 € et une ligne impôts et taxes en légère augmentation, du fait de la hausse des bases à 578 348 €. Les dépenses de fonctionnement font ressortir un chapitre des charges à caractère général en légère hausse à 228 150 €, alors que les charges de personnes (264 765 €) sont en baisse, suite aux mouvements de personnels, aux nouveaux régimes indemnitaires mis en place. L'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 352 628 €. Le budget transport s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 7 974 €. Budgets adoptés à l'unanimité.

Travaux. Il est envisagé l'aménagement d'un bâtiment pour l'école, pour les archives, la continuité du changement des portes et fenêtres à la mairie et à l'école. Des travaux d'accessibilité pour les handicapés seront également à mettre en œuvre dans les bâtiments publics.

Questions diverses. Alain Chollet fait état d'un courrier avec pétition adressé à Enedis suite aux coupures électriques récurrentes sur la commune.

François Bonneau à l'écoute

SEGONZAC Les opposants à la gestion par une société privée, désignée par la municipalité, de l'Ehpad Raby-Barboteau étaient hier reçus au Conseil départemental

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Le conflit traîne depuis le mois de décembre. Du jour où la municipalité de Segonzac a décidé de confier la gestion de l'établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Raby-Barboteau, par délégation de service public, à la société Phylogeris, après un appel d'offres. Et ce au détriment de l'association qui tenait ce rôle depuis 1977.

Une décision qui aura eu pour effet de faire l'unanimité contre elle et de mobiliser le personnel, les membres de l'association et les représentants des familles, soutenus par l'Union départementale CGT de la santé et de l'action sociale. Une première requête auprès du tribunal administratif de Poitiers avait été déboutée, celui-ci tranchant en faveur de la mairie.

Mais les choses ont depuis bougé, sans pour autant clarifier la situation. L'Agence régionale de santé (ARS) a confirmé l'association comme gestionnaire de l'Ehpad. Un fait qui a incité les défenseurs de la gestion associative à déposer un nouveau recours auprès du tri-

bunal. En attendant, on se retrouve devant une situation ubuesque où ils sont deux à se disputer la gestion de l'Ehpad. D'autant que, selon la CGT, l'ARS serait en train de revenir sur sa décision.

Sept arrêts de travail

Tout cela n'est évidemment pas sans conséquences à l'Ehpad où, selon Jérôme Raymond, le secrétaire départemental de la CGT santé, le personnel est en souffrance « tant physiquement que psychologiquement. Depuis le début, ils en sont à sept arrêts de travail. C'est quelque chose qu'ils n'avaient jamais vu. »

Et dans ces conditions, de l'aveu même des agents, les conditions de soins et de services rendus aux usagers n'ont pas toute la qualité qu'ils devraient avoir. « Beaucoup de questions restent en suspens : quel avenir pour les CDD à renouveler et pour les jeunes qui sont en service civique au sein de l'établissement ? Quant au projet d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, un projet d'activité et de soins adaptés est en stand-by », souligne Jérôme Raymond. Alors, pour essayer de faire bouger les choses, sans attendre la



La délégation avant son entretien avec François Bonneau, hier après-midi. PHOTO QUENTIN PETIT

décision du tribunal administratif, « dans un an ? deux ans ? Quel sens ça aurait ? », lâche le cégétiste, les opposants à la gestion privée ont décidé de durcir le ton et de se faire entendre un peu plus fort.

Décision dans quinze jours

Ainsi, ils ont décidé de faire appel au Département, partie prenante dans l'enjeu car financeur de l'Ehpad au même titre que l'ARS et les résidents. Un Département qui, jusqu'ici, semblait vouloir attendre la décision du tribunal. Là aussi, les li-

gnes ont bougé... Et hier, le président François Bonneau a reçu une délégation composée de représentants du personnel, de l'association et des familles des résidents, de la directrice de l'établissement, du médecin coordinateur et de la CGT. « Nous avons eu l'impression d'avoir une écoute attentive. Il a regretté que le Département ait été mis au courant tardivement de l'affaire, quand la situation était déjà bien avancée et de pas avoir été consulté en amont », résume Jérôme Raymond. Selon le cégétiste, Fran-

çois Bonneau a promis de rencontrer Véronique Marendat, maire de Segonzac, puis de consulter l'ARS et la préfecture avant de rendre sa décision, « il nous a dit que ce serait assez rapide, vers le 22-23 avril. » D'ici là, une réunion avec les familles ainsi qu'une assemblée générale du personnel sont prévues mardi prochain à partir de 11 heures. « Et un appel à la grève a déjà été lancé. Pas contre le Département, mais pour défendre l'Ehpad », assure Jérôme Raymond... et pour maintenir un peu de pression.

Qui veut donner son nom à un os de dinosaure ?

ANGOULÊME Le musée propose une façon originale de passer à la postérité, en finançant l'expo sur les dinos d'Angeac

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

À partir du 20 mai, Angoulême et la Charente feront un bond de 130 à 140 millions d'années dans le passé... Ce jour-là, le musée des Beaux-Arts ouvrira au public « Les géants du vignoble », sa grande exposition sur les dinosaures d'Angeac-Charente. « On y verra d'authentiques os de dinosaures récemment découverts mais aussi une reconstitution d'un chantier de fouilles, des reconstructions de squelettes de « dinosaures autruches » [les omithomimosaures, dont des ossements de spécimens ont été tirés du site, NDLR] et, sur un grand écran, un film réaliste en 3D sur les dinosaures du marécage d'Angeac-Charente », indique l'association



Depuis son ouverture, 25 000 personnes ont visité le chantier de fouilles d'Angeac-Charente, ouvert en été. PHOTO ISABELLE LOUVIER

Paléocharente. « Il y aura même un « dinobus », de la STGA », la société de transports du Grand-Angoulême, s'amuse Jean-François Tourmepiche, le conservateur du musée.

Découvert en 2010, le gisement d'Angeac-Charente est vite apparu, aux yeux des paléontologues, comme l'un des gisements les plus importants d'Europe. Depuis sa découverte, 7 000 ossements et fragments divers ont été mis au jour et

répertoriés. Dont un impressionnant fémur de sauropode long de 2,20 mètres.

Pour bien rendre compte de la taille de ces dinosaures charentais, l'équipe du musée a donc eu l'idée de reconstituer un arrière-train de sauropode à l'échelle, c'est-à-dire haute de six mètres, grâce à des moulages en résine et l'impression d'un dessin. Un chantier estimé à 7500 euros. Paléocharente a donc lancé une cam-

pagne de financement participatif sur Bulb in Town, la plateforme du Crédit agricole. Le projet a été sélectionné par la banque qui apportera 20 % du financement.

Trésor national

« Ce n'est pas seulement une question d'argent. C'est aussi une façon de permettre aux gens de s'approprier un projet qui fait rayonner la Charente », indique Jean-François Tourmepiche. Parmi les contreparties, les donateurs pourront léguer leur nom à l'un des 7 000 os extraits du site d'Angeac. « Ces collections sont inaliénables et imprescriptibles. Elles sont classées comme trésor national des musées de France. Le nom est donc inscrit dans le patrimoine pour l'éternité ».

Un privilège qui ne coûte que 30 euros. À ce prix, une étiquette portant nom et prénom du contributeur sera accrochée à l'os choisi et conservé, voire exposé, au musée. Le contributeur recevra une photo, un certificat et l'assurance de voir son nom passer à la postérité...

<https://www.bulbintown.com/projets/les-geants-du-vignoble>

CONSEIL MUNICIPAL L'examen du budget n'a pas suscité d'émotion particulière. L'opposition y a même vu des points positifs

DIIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

Michel Gourinchas, le maire divers gauche, l'avait déjà dit, il l'a encore affirmé jeudi soir lors de son intervention. Le budget 2017 « est un bon budget. Le meilleur que nous ayons eu à présenter et peut-être le dernier. »

Tellement « bon » qu'il a « presque » convaincu l'opposition menée par Émilie Richaud et Noël Belliot, qui sont restés plutôt modérés dans leurs attaques. Le second reconnaissant même un budget « plus ambitieux que les précédents, malgré des incertitudes ». Celles liées à l'élection présidentielle d'une part. Que deviendront les aides étatiques et notamment la Dotation globale de fonctionnement (DGF), en baisse cette année encore de 364 000 € (-18,65 % par rapport à 2016, à 1 587 690) ? D'autre part, la construction de l'Agglo, même si Joël Belliot reconnaissait à Michel Gourinchas des talents pour avoir su manœuvrer en ce domaine, par exemple sur le transfert des clubs sportifs.

Points positifs... et critiques

Mieux, Noël Belliot reconnaissait des points positifs à ce budget, comme la non-augmentation des taux d'imposition, « pour la deuxième année consécutive et après sept années de hausse. Comme quoi on peut, si on s'en donne les moyens ». Les six millions d'investissement annoncés, les travaux entrepris sur les quais ou sur la route de Royan. Autant d'éléments qui ont fait venir un sourire sur les lèvres de Michel Gourinchas : « On va pouvoir faire une liste commune en 2020... Mais non, j'oubliais que je ne me représente pas », rigolait-il.

Mais toute médaille a son revers et l'opposition a aussi pointé du doigt une dette toujours élevée (lire ci-dessous), un commerce du centre-ville et des halles abandonnés, une entrée de ville (en venant d'Angoulême)



163 023 € ont été attribués au festival Blues Passions. A. LACAUD

guère attrayante, posant la question du devenir de site de la piscine et du coût de sa destruction... Isabelle Lassalle, de son côté, a été plus critique : « Les budgets se suivent et se ressemblent. Nous n'avons pas les mêmes conceptions et priorités », dénonçant notamment des charges de personnel encore trop élevées. Tout de suite reprise par Patrick Sedlacek, le premier adjoint : « En deux ans, nous sommes passés de 468 à 407 emplois pourvus. »

1,1 million pour les assos

Alors ce budget, quel est-il ? On constate qu'il s'équilibre à 31 838 902 € en fonctionnement et à 12 601 867 en investissement. Michel Gourinchas a mis l'accent sur la maîtrise des dépenses et justement sur celle de la masse salariale (premier poste de dépense de la Ville). « Nous avons réussi à faire baisser la masse salariale de manière significative deux années de suite et nous devons poursuivre l'effort cette année encore. » Lors de l'examen du compte administratif 2016, quelques instants plus tôt, Patrick Sedlacek avait signalé que cette dépense avait atteint 15 665 026 € (53 % des dépenses réelles de fonctionnement), mais

qu'elle avait baissé de 376 937 € (-2,35 % par rapport à 2015), alors que l'objectif initial était de 320 000 €. Une baisse de 1,5 % est espérée cette année à 15 425 000 €. Pour le reste, on retiendra donc une stabilité des taux fiscaux (1). Une enveloppe d'investissements de 6 113 000 € dont 1,4 M€ consacrés aux travaux des quais, 300 000 € sur le quartier de l'ancien hôpital ou encore 250 000 € pour la sécurisation des écoles, crèches et centres de loisirs.

Enfin, le total de subventions accordées aux associations s'élève à 1171 695 €, stable lui aussi. Dont 451 799 pour la culture (163 023 € pour Blues Passions et 194 896 € à West Rock) ; 45 966 € pour le sport (8 800 € pour les Dauphins Cognacais) ; 498 713 € pour la solidarité et prévention santé (376 113 € pour l'Aserc) ; 108 881 pour la vie associative (101 069 € au centre d'animation) ; 19 000 € pour le développement local (assos de commerçants, etc.) et 47 336 € pour les autres (6 000 € pour le comité de jumelage).

(1) Taxe d'habitation : 9,95 % ;
taxe foncière bâti : 26,37 %
taxe foncière non bâti : 71,79 %.

Encore et toujours la dette

COMPTE ADMINISTRATIF Majorité et opposition ne sont pas d'accord sur la façon d'aborder la dette

Avant d'aborder le budget 2017, le passage obligé était l'examen du compte administratif 2016, qui a confirmé la vision différente que pouvaient avoir les uns et les autres de la dette de la Ville.

Une dette qui s'élève à 27 052 251 €, selon le compte arrêté au 31 décembre. Et qui reste très (trop) élevée pour l'opposition, comme le faisait remarquer Émilie Richaud : « Cela représente une somme de 1 375 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 944 € pour les villes de même strate. » Et cela malgré le fait que la Ville a, notamment, vendu des biens immobiliers comme les chais Monnet cette année, ce qui a permis de faire baisser l'encours de cette dette de 2 millions d'euros.

De fait, cet encours représente 80,8 % des recettes de fonctionnement, alors qu'au niveau national (toujours pour les villes de même

strate), il est de 69 %. Mais Patrick Sedlacek préférait, lui, considérer la partie à moitié pleine du verre, s'arrêtant, bien évidemment, sur les progrès réalisés. « En 2015, l'encours représentait 90,76 % des recettes. » Il affirmait aussi que si le ratio par rapport à la population est aussi important, c'est que celle-ci a diminué entre 2008 et 2016, passant de 20 126 habitants à 19 473. Enfin, il insistait sur le fait que la capacité de désendettement de la Ville était passée d'une durée de 19 ans en 2009 à un peu plus de 9 ans aujourd'hui. « C'est assez intéressant et remarquable. »

L'autre point d'achoppement du compte administratif a tourné autour des investissements. « Ce n'est pas la peine d'annoncer des sommes élevées si c'est pour qu'elles ne soient pas réalisées. C'est dommage », lançait Émilie Richaud, rappelant que sur les 5,6 millions programmés en



Émilie Richaud, offensive lors de l'examen du compte administratif. ARCHIVES MICHEL AMAT

2016, plus d'un million est resté à réaliser. « Par exemple, pour la voirie, 1 million d'euros a été ouvert et seulement 600 000 utilisés », indiquait-elle.

Grande chasse aux œufs à Châteaubernard

CHÂTEAUBERNARD

Permanence Secours populaire.

Tous les vendredis de 14 à 17 heures, ainsi que le 2^e samedi de chaque mois de 10 à 12 heures. Boutique solidaire ouverte à tous et aide alimentaire. Lieu d'implantation : les locaux de l'ancienne crèche, résidence du Hameau des Meuniers, rue Jean-et-Pierre-Bienassis (bât. D, entrée A1). Contact : Claudine Poncy au 06 80 40 36 87



Dame Poule délivrant un permis de chasse à chaque enfant.

PHOTO ARCHIVES SANDRA BALIAN

L'antenne castelbernardine du Secours populaire reconduit sa chasse aux œufs ce mercredi 12 avril aux abords du complexe sportif Jean-Monnet, de 13 h 30 à 16 heures, moyennant une participation de 2 euros par enfant (goûter com-

pris). Des stands (pêche à la ligne, maquillage, bulles de savon, jeu de quilles, course en sacs, etc.), animés par les bénévoles et les élèves de la Maison familiale et rurale de Triac-Lautrait, viendront distraire les enfants. Contact : 06 80 40 36 87.

CHÂTEAUBERNARD

Luc Arbogast, chevalier des temps modernes

C'est à L'Olympia, le 26 mars, que le chanteur et musicien Luc Arbogast a lancé sa tournée. Notre chevalier des temps modernes prendra possession du Castel ce jeudi 13 avril à 20 h 30 avec son nouvel et 8^e album sorti en novembre 2016, « Metamorphosis ». Traduction en verve « arbogastienne » : « des danses médiévales revisitées avec des jonctions de machines qui contemporanisent la musique ». Et c'est promis, les projections vidéo sur scène seront du tonnerre.

La musique médiévale, pour Luc Arbogast, est « festive, profonde, spirituelle, brute avec des voix, des instruments ». Si l'artiste dispose d'une grande visibilité (triple platine avec « Odyseus », deux disques d'or avec « Oreflam » puis « Odyseus »), il ne s'exaspère pas moins : « Mes albums sont très bien lancés, mais en France on est à la traîne. Les groupes allemands arrivent à être numéro un des ventes. Les majors allemandes ont des couilles ! ».

Luc Arbogast a connu une forte médiatisation après son passage au télécrochet « The voice » sur TF1, sai-



Le Rochelais Luc Arbogast.

PHOTO ARCHIVES ROMUALD AUGÉ

son 2. Avant ce flash médiatique, le chanteur a connu deux autres séquences « célébrité » : « À Courchevel, pendant que Brian Joubert patinait, je chantais. Je me suis produit devant la famille royale aux Pays-Bas avec l'orchestre philharmonique d'Amsterdam. » Mais ce sont avant tout vingt ans de spectacles de rue, à Strasbourg notamment, qui l'auront façonné.

Sandra Balian

Tarif : 25 €. Tél. 05 45 32 76 81.